

## Communiqué de presse

Bruxelles, le 28 février 2019

# L'AFCN donne son feu vert au redémarrage de Doel 1

Après avoir autorisé le redémarrage de Doel 2 le mois dernier, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a donné son feu vert au redémarrage du réacteur nucléaire de Doel 1. Fin avril 2018, une fuite avait été détectée dans un tuyau du circuit d'eau de refroidissement de secours à Doel 1. Entretemps ENGIE Electrabel a effectué les travaux de réparations nécessaires.

Le 23 avril 2018, ENGIE Electrabel a découvert une fuite dans un circuit d'eau de refroidissement de secours de Doel 1. Conformément aux procédures de sécurité, le réacteur a immédiatement été mis à l'arrêt et l'entretien planifié de Doel 1 a été avancé. Début novembre 2018, l'exploitant a débuté les travaux visant à remplacer cette partie du tuyau.

Avant de donner son autorisation au redémarrage du réacteur, l'AFCN avait exigé que la cause de cette problématique soit connue. Des analyses du tuyau, effectuées par des laboratoires externes, ont par la suite démontré que la fuite du tuyau était due à une fatigue des matériaux. L'AFCN et sa filiale technique Bel V ont approuvé la conclusion de ces analyses. A Doel 2, les dégradations étaient moins importantes et les travaux ont été finalisés le mois dernier. L'AFCN avait autorisé le redémarrage de Doel 2 fin janvier 2019.

Afin d'éviter des problèmes similaires à l'avenir, ENGIE Electrabel doit désormais effectuer une surveillance des tuyaux durant les travaux et doit également effectuer des inspections de suivi des tuyaux lors des révisions ultérieures.

Etant donné que la sûreté des installations est garantie, le réacteur de Doel 1 pourra redémarrer conformément au planning d'ENGIE Electrabel.

### Contact :

Porte-parole : Cédric van Caloen, tél. : +32 (0)2 289 20 30 – e-mail : [cedric.vancaloen@fanc.fgov.be](mailto:cedric.vancaloen@fanc.fgov.be)

[www.afcn.fgov.be](http://www.afcn.fgov.be)

[https://twitter.com/FANC\\_AFCN](https://twitter.com/FANC_AFCN)